



Valeurs de la République et **Laïcité**

FORMATION AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET À LA LAÏCITÉ

Formation gratuite à destination des professionnels
et des bénévoles au contact direct des publics et/ou
intervenant dans l'espace public



LE CADRE DE LA FORMATION

Le 6 mars 2015, le **Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté** a décidé de mettre en oeuvre des mesures répondant aux **interrogations des acteurs de terrain concernant les valeurs de la République et notamment l'application du principe de laïcité**. L'Etat a donc conçu **un kit pédagogique et un dispositif de formation** à déployer sur l'ensemble du territoire national.

C'est dans ce cadre que **des formateurs habilités de la Ligue de l'enseignement du Cher et de l'association C2S Services** vous proposent une **formation, destinée aux acteurs de terrain, en contact direct avec les publics**. Elle vise à répondre à leur **besoin de qualification et d'accompagnement sur l'application du principe de laïcité** dans les situations qu'ils rencontrent au quotidien.



À QU! S'ADRESSE LA FORMATION ?

Cette formation s'adresse à des **professionnels et bénévoles**:

- **qui sont au contact direct des publics**, en tout premier lieu des enfants, jeunes et ou habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (animateurs, éducateurs sportifs, travailleurs sociaux...)
- **qui interviennent dans l'espace public** mais qui n'assurent pas directement des fonctions éducatives, d'animation ou d'encadrement (médiateurs, personnels des centres sociaux, MJC, gardiens d'équipements ou d'immeubles, agents de développement,...)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les participants doivent être en capacité :

- **D'adopter un positionnement adapté** à leur situation et au statut de leur structure
- **D'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées** dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.



CONTENU DE LA FORMATION

La formation doit permettre aux participants :

- **D'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base** sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- **De confronter leurs pratiques** à celles des autres stagiaires et aux apports d'intervenants experts
- **De travailler sur des cas pratiques**



MODALITES PRATIQUES

Durée de la formation

2 jours

Lieu

Ligue de l'enseignement du Cher, 5 rue Samson, 18000 Bourges

Horaires

9h-12h30 et 13h30-17h

Dates

Trois sessions de formation vous sont proposées:

- **3 et 4 novembre 2016** (date limite d'inscription: le 23 octobre 2016)
- **23 et 24 janvier 2017** (date limite d'inscription: le 13 janvier 2017)
- **13 et 14 mars 2017** (date limite d'inscription: le 1er mars 2017)

Modalités d'inscription

- Les inscriptions se font par ordre d'arrivée, dans la limite de 15 stagiaires par session.
- Il est demandé aux participants de **suivre l'intégralité de la formation**
- Il est possible d'inscrire une ou plusieurs personnes par structure
- Les **inscriptions préalables** doivent se faire auprès de la personne référente indiquée en dernière page, au plus tard à la date limite indiquée pour chaque session
- Nous nous réservons la possibilité d'annuler une session de formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- La formation est **gratuite** (les frais de déplacement, restauration et/ou logement restant à votre charge ou à celle de votre structure).
- **En cas d'empêchement**, nous vous remercions de **nous prévenir dans les meilleurs délais**.



PRESENTATION DES STRUCTURES INTERVENANTES

La Ligue de l'enseignement du Cher

Attachée depuis toujours à la promotion de la laïcité, la Ligue de l'enseignement essaie de faire vivre ce principe au quotidien à travers les différentes actions qu'elle mène sur les territoires.

Implantée dans le département depuis 1938, la Ligue de l'enseignement du Cher a vu ses missions et son champ d'action s'élargir. Aujourd'hui, notre projet s'articule autour des axes suivants: éducation, jeunesse, citoyenneté, culture, vie associative, sport, animation des territoires, prévention, insertion et développement durable.

En 2015, nous réunissons autour de ces projets 202 associations affiliées, 5717 adhérents, des bénévoles et des salariés.

C2S Services

C2S est une association implantée à Vierzon depuis 1999. Elle anime des activités de développement social et d'insertion par l'activité économique, principalement dans les quartiers d'habitat social implantés sur les territoires de la géographie prioritaire de la politique de la Ville. Elle est adhérente et membre du conseil d'administration du comité national des régies de quartier et de territoire (CNLRQ), qui représente 140 implantations en métropole et outre-mer.

La laïcité constitue un des fondements sur lequel les Régies de quartiers s'appuient pour décliner au travers de leurs actions, leur projet associatif d'émancipation des personnes, de lutte contre les discriminations, et de cohésion sociale. Le CNLRQ et les régies de quartiers implantées sur tout le territoire national ont fait le choix de prendre part aux débats et aux initiatives locales touchant de près ou de loin aux questions relatives à la laïcité et à ses principes.

CONTACTS POUR LES INSCRIPTIONS

Maryvonne RICHARD

5 rue Samson, CS70219, 18022 Bourges Cedex

02 48 48 01 00

m.richard@ligue18.org

CENTRE-VAL DE LOIRE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



cget
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE